



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 juin 2002

[PAS

D'ANNEXE]

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 juin 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 juillet 2002

**Recueil de décisions L.2122.22 du Code Général des Collectivités
Territoriales**

Président :
M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER,
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,
M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.

Excusés :

Conseillers :

M. Alain GARCIA, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

DELIBERATION Rc-20020007

Recueil de décisions L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire expose :

Recueil des Décisions L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

1.	L-2002 1152	<i>Urbanisme & Affaires Immobilières</i> Acquisition dans le cadre du droit de préemption du terrain sis rue du Gros Guérin, section AD n°47, appartenant aux conjoints PRUNIER	4.573,47 euros
2.	L-2002 1146	<i>Urbanisme & Affaires Immobilières</i> Convention d'occupation entre la Ville de Niort et Monsieur COULAY	
3.	L-2002 1098	<i>Finances Ressources Financières</i> Modification de l'objet de la régie de recettes pour la perception des droits de place	Montant maximum de l'encaisse fixé à 1.500 € Pendant la période de la foire ce montant est fixé à 18.000 €
4.	L-2002 1113	<i>Finances Ressources Financières</i> Cessation d'activité de la régie de recettes et des sous régies de recettes pour l'encaissement des chèques caution dans le cadre des marchés publics	
5.	L-2002 1097	<i>Finances Ressources Financières</i> Création d'une régie de recettes pour la vente des tickets TAN Fréquence Plus	Montant maximum de l'encaisse est fixé à 400 €
6.	L-2002 1121	<i>Voirie Circulation Sécurité Routière</i> MAITRISE D'OEUVRE POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DU ROULAGE	51.278,50 € TTC
7.	L-2002 1142	<i>Dir.Sécurité Travail-Coordination Concessionnaires</i> Marché de Maîtrise d'Oeuvre pour la conception d'ouvrages hydrauliques au moulin de Comporté	50.232 € TTC

Recueil des Décisions L 2122-22

du Code Général des Collectivités Territoriales

8.	L-201 140	<i>Urbanisme & Affaires Immobilières</i> Convention entre la Ville de NIORT et la Société TOWERCAST pour la mise à disposition d'une partie du terrain cadastrée section ZT n° 24	Loyer annuel de 1.219,59 €
9.	L-2002 1119	<i>Direction Ressources Humaines</i> Formation du personnel - Convention passée avec le Conservatoire International des Parcs et Jardins et du Paysage. Participation de 4 agents au stage : "Embellir par le fleurissement : de l'analyse à une démarche de création"	1.896,96 € TTC
10.	L- 20021129	<i>Direction Ressources Humaines</i> Conventions passées avec le Centre de Gestion des Deux-Sèvres pour l'organisation des concours d'agent territorial des écoles maternelles et agent technique territorial sur titres	7.655,56 € TTC
11.	L- 20021136	<i>Direction Ressources Humaines</i> Formation du personnel - Convention passée avec Centre de Formation, de Perfectionnement et d'Assistance. Participation de Mme Françoise THOMAS au stage : "les nouvelles procédures de passation des marchés publics de maîtrise d'oeuvre".	450 € TTC
12.	L- 20021135	<i>Urbanisme & Affaires Immobilières</i> Acquisition dans le cadre du droit de préemption du terrain appartenant à la SCI des Amourettes sis 469, Avenue de LIMOGES, cadastré HK 57	45.734,70 €

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

Ordre du jour